

170 rue Ferdinand Fert - Les Laurons -
26110 NYONS
T : 04 75 26 34 37 – www.cc-bdp.fr

Document à retourner : **SERVICES TECHNIQUES / SPANC**
Courriel : services.techniques@cc-bdp.fr
Dossier déposé le :
N° du dossier (réservé au SPANC) :

DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES BARRONNIES EN DRÔME PROVENÇALE

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PROPRIETAIRE :

DEMANDEUR - PROPRIETAIRE DE L'HABITATION :

Nom, Prénom :

Adresse du propriétaire (N°, voie, code postal, commune) :

N° SIRET (cas d'une entreprise) :

Téléphone : Adresse mail :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE BIEN :

STATUT DU LOGEMENT :

- Résidence principale ;
- Résidence secondaire ;

STATUT DU PROPRIETAIRE :

- Propriétaire occupant ;
- Propriétaire bailleur (bien en location) ;

Adresse de l'installation faisant l'objet de la demande (N°, voie, code postal, commune)

Nombre de pièces principales (toute pièce de 7m² ayant pour but le sommeil ou le séjour):

Références cadastrales de l'installation : Section :Parcelle N° :

Valeur de la base de la taxe foncière (joindre avis taxe foncière) :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'INSTALLATION :

Date du dernier contrôle : .../.../.....

Classement de l'installation d'assainissement non collectif :

- Absence d'installation
- Installation non conforme avec des travaux d'amélioration
- Installation non conforme à réhabiliter dans des délais raisonnables
- Installation non conforme à réhabiliter sous 4 ans
- Installation non conforme à réhabiliter sous 1 ans (vente)
- Installation non contrôlée

Nature des travaux projetés :

Filière envisagée (type) :

Coût estimatif des travaux à réaliser :

Entreprise retenue : Nom :Téléphone :

Souscription d'un contrat d'entretien : Oui Non

Informations complémentaires :

Plusieurs subventions assainissement non collectif 2022 existent* :

- les aides ANAH 2022 (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat)
- des prêts de la CAF et des caisses de retraites
- l'application d'un taux réduit de TVA à 10%

Les propriétaires peuvent également bénéficier de l'éco-prêt à taux zéro, selon des conditions d'éligibilité, pour des travaux concernant la réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectif ne consommant pas d'énergie (loi de finances n° 2008-1425 du 27 décembre 2008).

*Liste non exhaustive et susceptible d'évoluer

(<https://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/aides-financieres-r35.html>)

Je soussigné-e.....,

- Certifie exactes les informations fournies ci-dessus ;
- Sollicite de la CCBDP une subvention dans le cadre de la mise aux normes de notre système d'assainissement non collectif et reverser à la collectivité le montant des subventions reçues en cas de non-respect des engagements ;
- M'engage à répondre favorablement aux contrôles des installations après travaux ;
- M'engage à réaliser les travaux conformément au projet validé dans un délai de 12 mois maximum après la décision d'attribution de la subvention ;

Fait àLe

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

DECISION D'ATTRIBUTION DE L'AIDE (cadre à remplir par le SPANC)

Avis du SPANC : Validation Refus

Remarques :

.....
Fait à NYONS, le

Vice-Président : M. Jean GARCIA

Le Président : M. Thierry DAYRE

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement par le service SPANC de la CCBDP. Ces données sont enregistrées sur un fichier informatisé. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données personnelles que dans la mesure où cela est strictement nécessaire pour le suivi administratif. Vos informations personnelles sont conservées durant une période ne pouvant excéder les délais réglementaires. Pendant cette période, nous mettons tout en œuvre pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 applicable dès le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de suppression et de portabilité de vos données en cas de motifs légitimes. Pour toute information complémentaire ou réclamation vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés ou notre délégué à la protection des données à l'adresse suivante : rgpd@inforoutes.fr.